



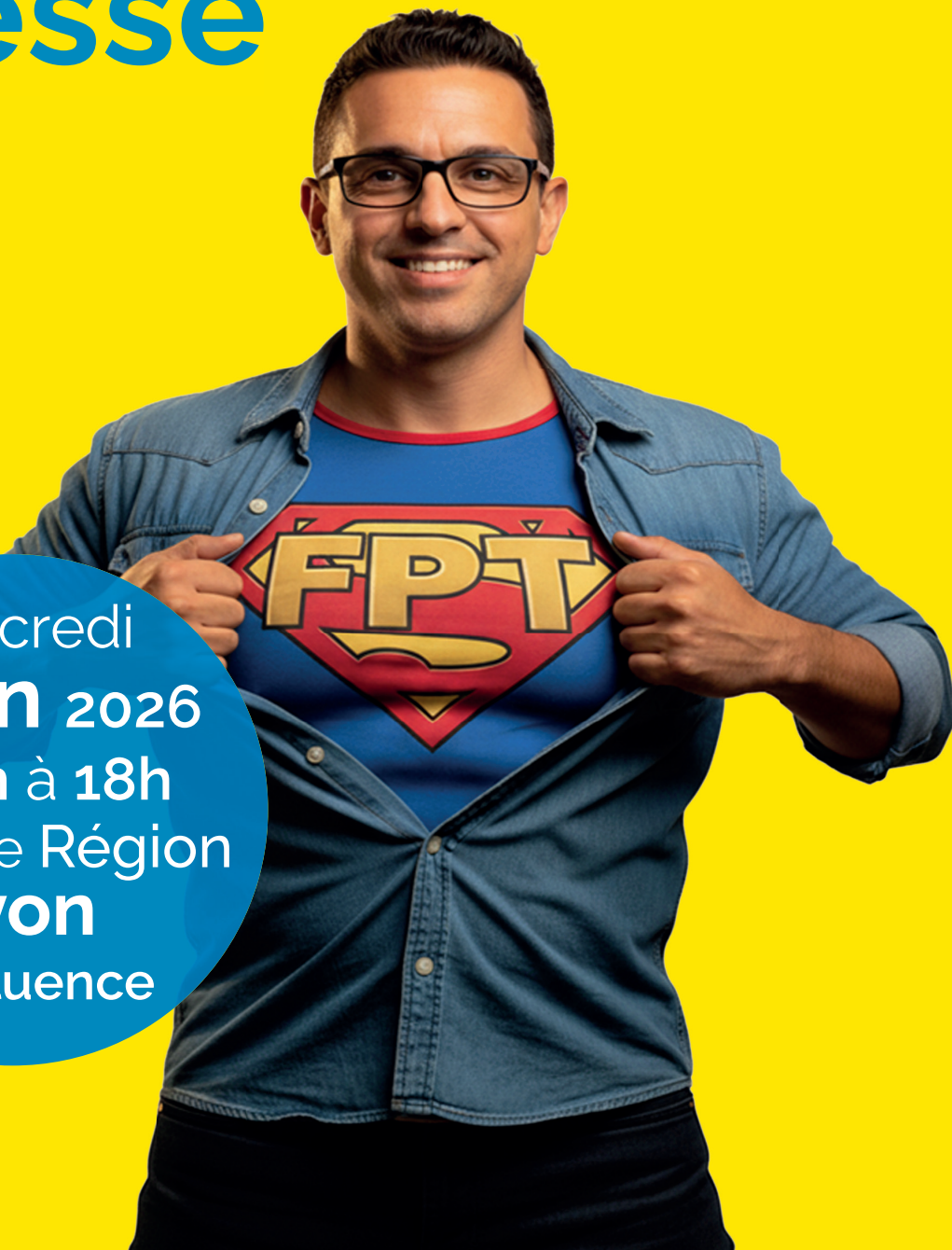
Centre de gestion
de la fonction publique territoriale
du Rhône et de la Métropole de Lyon
Coordonnateur Auvergne-Rhône-Alpes



Salon de l'Emploi
Public Territorial

Dossier de presse

Mercredi
3 juin 2026
de 9h à 18h
Hôtel de Région
Lyon
Confluence





À propos du Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Rhône et de la Métropole de Lyon (cdg69)

Créé en 1986 en application de la loi du 26 janvier 1984, le cdg69, coordonnateur des centres de gestion Auvergne-Rhône-Alpes, assiste administrativement plus de 400 collectivités qui lui sont affiliées soit à titre obligatoire, soit à titre volontaire. Il exerce également certaines compétences pour les collectivités non affiliées comme la Région, le Département, la Métropole de Lyon et plusieurs grandes villes (Lyon, Villeurbanne, Vénissieux, etc.).

Outre ses missions obligatoires (gestion des carrières des fonctionnaires, instances paritaires, instances médicales, organisation de concours, bourse de l'emploi), le cdg69 propose plus de 30 prestations dans les domaines de l'archivage, de la médecine préventive, de la prévention des risques professionnels, de l'assistance juridique, du conseil en gestion des ressources humaines, du remplacement et de l'intérim, de la médecine statutaire et de contrôle, du conseil en finances publiques, etc.

Contact presse :

Anne-France ARGANS – Cheffe du service Communication
communication@cdg69.fr – 06 45 16 70 50

+ d'infos : cdg69.fr

La fonction publique territoriale mérite d'être (re)connue



Le manque d'attractivité des métiers de la fonction publique territoriale est devenu une réalité préoccupante pour l'ensemble des employeurs de notre territoire.

Pour la 4^e année consécutive, le cdg69 va organiser un salon de l'emploi afin de promouvoir les formidables métiers territoriaux mais aussi à valoriser les employeurs du territoire. Et comme chaque année, nous allons devoir redoubler d'effort et de créativité pour nous faire connaître du grand public. Car

c'est bien de cela dont il s'agit : de la méconnaissance de ce qu'est la fonction publique territoriale et de ce qu'elle a à offrir. Un manque de visibilité paradoxal quand on sait qu'il s'agit de la fonction publique la plus proche des citoyens au cœur même des territoires.

La faute à qui ?

Au maillage territorial qui peut parfois être difficile à appréhender, aux nombreux acteurs qui peuvent créer une certaine confusion auprès des citoyens mais aussi, et surtout, aux clichés tenaces qui dévalorisent nos métiers et ceux qui les exercent. Là aussi un autre paradoxe : la fonction publique territoriale souffre de nombreux préjugés alors même qu'elle est méconnue.

Face à ces paradoxes, nous choisissons l'action plutôt que la résignation. Partout où cela est possible, nous informons, expliquons et accompagnons. Un travail de terrain auprès des acteurs de l'emploi et de la formation et des structures d'enseignements mais également auprès du grand public en participant à différentes rencontres de l'emploi organisées par nos partenaires. Un travail minutieux qui porte ses fruits et qui permet, à chaque nouvel échange, d'apporter une information claire et objective de ce que nous sommes et de notre utilité.

Et je suis convaincu que c'est sur ce point que nous avons beaucoup à apporter car l'utilité est au cœur de la fonction publique territoriale, dans son ADN. Chaque agent public territorial œuvre pour son territoire et pour celles et ceux qui y habitent. Une action concrète, palpable au quotidien, qui donne du sens à chaque journée. Travailler dans la fonction publique territoriale c'est savoir pourquoi on se lève le matin et pouvoir le constater à chaque instant.

C'est aussi pouvoir changer de métier sans changer d'employeur. La question de la reconversion, choisie ou subie, étant désormais de plus en plus présente dans les parcours professionnels, les employeurs territoriaux ont tout à offrir pour accompagner et former les agents tout au long de leur carrière.

Vous l'aurez compris, la fonction publique territoriale mérite d'être (re)connue.
Rendez-vous le 3 juin au salon de l'emploi !

Philippe Locatelli
Président
Centre de gestion du Rhône et de la Métropole de Lyon





300 opportunités à saisir le 3 juin

Le cdg69 organise un rendez-vous incontournable pour faire se rencontrer employeurs publics et candidats

Face aux difficultés de recrutement que rencontrent les collectivités territoriales, le centre de gestion de la fonction publique territoriale du Rhône et de la Métropole de Lyon (cdg69) organise la 4e édition du Salon de l'emploi public territorial le mercredi 3 juin 2026, de 9h00 à 18h00, à l'Hôtel de Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Avec plus de 1 200 visiteurs accueillis lors de l'édition 2025, cet événement gratuit et ouvert à tous s'est imposé comme le rendez-vous annuel incontournable pour découvrir la richesse et la diversité des métiers territoriaux.

Un événement au service des employeurs et des candidats

35 employeurs publics présenteront plus de 300 postes à pourvoir dans des filières variées : administrative, technique, médico-sociale, culturelle, sportive... Pour les candidats demandeurs d'emploi, jeunes diplômés, professionnels en reconversion ou agents publics en recherche de mobilité - le salon offre l'opportunité de rencontrer directement les recruteurs, de bénéficier de conseils personnalisés sur les parcours professionnels et les modes d'accès à la fonction publique territoriale et de participer à des ateliers pratiques pour optimiser leur recherche d'emploi.

Nouveauté 2026 : focus sur la mobilité professionnelle

Cette 4e édition met un accent particulier sur la mobilité professionnelle sous toutes ses formes : mobilité interne au sein d'une même collectivité, mobilité inter-collectivités et mobilité entre les trois fonctions publiques (État, Hospitalière, Territoriale). Un stand dédié «Mobilité professionnelle et Accompagnement des parcours» sera ainsi accessible toute la journée pour informer les agents publics et leurs employeurs sur les dispositifs existants et les accompagner dans leurs projets d'évolution.

Une fonction publique inclusive : le dispositif HandiJob

Désormais pleinement intégré au salon, le parcours HandiJob facilite la mise en relation entre les candidats en situation de handicap et l'ensemble des employeurs présents. Ce dispositif propose un accompagnement personnalisé, du premier échange jusqu'à la rencontre avec les recruteurs, pour lever les freins à l'accès à l'emploi territorial et promouvoir une fonction publique véritablement inclusive.

Au programme :

3 conférences sur les métiers territoriaux et la mobilité professionnelle, rencontres avec les employeurs et partenaires de l'emploi (France Travail, Cap emploi, APEC, Missions locales, LA-DAPT), ateliers pratiques (CV, LinkedIn, coaching sur le stand de La Gazette des communes).

Informations pratiques

- Date : Mercredi 3 juin 2026
- Horaires : 9h00 - 18h00
- Lieu : Hôtel de Région Auvergne-Rhône-Alpes - 101 cCr Charlemagne, 69002 Lyon
- Entrée Gratuite et ouverte à tous sur présentation d'un justificatif d'identité
- Plus d'informations : cdg69.fr/salon-emploi



Les métiers territoriaux

et si on changeait de regard ?

Ennuyeux, gratte-papier, jamais disponibles, inutiles, trop coûteux... Les fonctionnaires et, a fortiori, leurs métiers n'ont pas le vent en poupe. Un constat amer partagé par l'ensemble des employeurs territoriaux du Rhône et de la Métropole de Lyon qui peinent à recruter de nouveaux talents. Si les métiers territoriaux ne font pas rêver, ils cochent pourtant de nombreuses cases dans la liste des «exigences» des candidats d'aujourd'hui.

Des clichés tenaces...et des paradoxes !

1 Français sur 2 estime qu'il y a trop de fonctionnaires en France et pour autant les Français restent massivement attachés à leur service public puisque 76% d'entre eux le considèrent comme un pilier du modèle républicain français. Un paradoxe que l'on peut expliquer par le manque de connaissance des métiers exercés par les agents publics et notamment dans la fonction publique territoriale. Petite enfance, éducation, action sociale, sécurité, voirie, eau, déchets, culture, sport...chaque citoyen bénéficie au quotidien du travail des agents publics. Le problème ? Non seulement ils ne le savent pas mais en plus ils ont une image tronquée des missions, pourtant essentielles, qui sont réalisées.

Ainsi, à l'image d'un fonctionnaire cantonné à tamponner des papiers toute la journée s'oppose une réalité bien plus intense et variée car les métiers territoriaux sont surtout des métiers concrets, à impact immédiat et dont le périmètre dépasse bien souvent celui que l'on peut avoir dans le secteur privé.

L'utilité sociale

Responsable urbanisme, officier d'état civil, gestionnaire des ressources humaines, juriste, médecin, infirmier, technicien informatique, gestionnaire comptable, auxiliaire de puériculture... Le point commun entre ces métiers ? Tous sont au service direct des citoyens !

Souvent cité dans les études, l'utilité sociale apparaît comme un critère important dans le choix de son employeur. Une quête de sens que la fonction publique territoriale peut pleinement satisfaire.

L'équilibre vie professionnelle / vie personnelle

Avec des horaires souvent réguliers, la possibilité de télétravail dans de nombreux postes et une culture du respect du temps personnel, la fonction publique territoriale répond à une attente forte des nouvelles générations : celle de ne pas sacrifier sa vie de famille pour sa carrière.

«Ce que j'aime dans mon métier c'est la diversité des missions que j'exerce. En tant que responsable du service jeunesse, j'encadre une équipe de 15 animateurs, je gère un budget de 400 000 €, je monte des projets avec le tissu associatif et j'organise des actions auprès des jeunes, bref je ne m'ennuie jamais!» nous confie Laura, âgée de 28 ans.

«Chaque jour, je vois l'impact concret de mon travail», témoigne Karim, chargé d'opération de construction dans une commune. *«Quand je vois le paysage de ma commune amélioré grâce à une réhabilitation, je me dis que mon métier a du sens.»*

«Je travaille à 80% depuis la naissance de mon fils», explique Anne, responsable communication. *«Cette souplesse, je ne l'aurais jamais eue dans le privé. Et contrairement aux idées reçues, je ne suis pas moins efficace : je suis mieux organisée et plus concentrée.»*

Une souplesse qui permet à chacun de s'épanouir au travail et de favoriser l'engagement au quotidien pour un service de qualité.

La diversité des missions et l'évolution de carrière

Loin de l'image du fonctionnaire rivé au même bureau pendant 40 ans, la fonction publique territoriale offre une mobilité et une diversité de missions insoupçonnées. Changement de service, de collectivité, de fonction publique (État, Hospitalière, Territoriale), détachement, disponibilité pour projets personnels : les possibilités d'évolution sont nombreuses.

A l'ère des reconversions professionnelles et des multi-parcours, la possibilité de changer de métier sans changer d'employeur apparaît comme une vraie opportunité de pouvoir se réinventer tout au long de sa carrière.

«J'ai commencé comme agent administratif dans une petite mairie, puis je suis passé responsable des services à la population, avant d'intégrer une grande collectivité comme responsable du service politique de la ville», raconte Éric. «En 15 ans, j'ai occupé 5 postes différents. Qui peut dire que c'est monotone ?».

Des métiers méconnus, des opportunités sous-estimées

Le véritable problème n'est pas l'attractivité des métiers territoriaux, mais davantage leur méconnaissance. Combien de jeunes savent qu'une collectivité recrute des informaticiens, des archivistes, des responsables communication, des chargés de développement économique, des data analysts ?

«On associe souvent la fonction publique territoriale uniquement aux agents de voirie ou d'état-civil», observe Philippe Locatelli, Président du cdg69. «C'est oublier que nos collectivités sont des organisations complexes qui nécessitent toutes les compétences : RH, finances, juridique, urbanisme, communication, numérique, environnement... Nous avons besoin de tous les talents, et nous offrons de vraies opportunités de carrière.»

Un enjeu : se faire (re)connaître

Pour inverser la tendance, la fonction publique territoriale doit mieux se raconter, aller à la rencontre des candidats potentiels, témoigner de la réalité du terrain.

C'est tout l'enjeu du Salon de l'emploi public territorial organisé par le cdg69 le 3 juin prochain : faire tomber les préjugés, donner à voir la diversité des métiers, permettre des rencontres directes entre recruteurs et candidats.

«Nous ne cherchons pas à survendre nos métiers», conclut Philippe Locatelli. «Nous voulons simplement montrer ce qu'ils sont vraiment : des métiers utiles, variés, évolutifs et profondément humains. À ceux qui cherchent un emploi avec du sens, nous avons beaucoup à offrir.»

Découvrir les offres d'emploi
emploi-territorial.fr

Se renseigner sur les concours
concours-territorial.fr

Se renseigner sur les métiers territoriaux
cnfpt.fr/evoluer/lemploi-fpt/repertoire-metiers



56 000 agents au service du territoire

La fonction publique territoriale, 1^{er} employeur local

266 communes, 204 CCAS, 80 syndicats, 11 EPCI, 19 établissements publics. Derrière ces chiffres, 584 collectivités et établissements publics qui font vivre le quotidien de 1,4 million d'habitants dans le Rhône et la Métropole de Lyon. Et pour assurer cette mission de service public ? 56 000 agents territoriaux.

Un chiffre qui fait de la fonction publique territoriale le premier employeur du territoire, devant les secteurs de l'industrie, du commerce ou de la santé privée. Pourtant, cette réalité reste largement méconnue du grand public.

Un maillage territorial dense

De la plus petite commune de 124 habitants à la Métropole de Lyon et ses 1,4 million d'habitants, la fonction publique territoriale irrigue l'ensemble du territoire. Chaque commune, quelle que soit sa taille, emploie des agents pour assurer les services essentiels : état civil, voirie, entretien des bâtiments, action sociale, petite enfance...

Les 266 communes du département emploient ainsi la majorité des 56 000 agents. S'y ajoutent les structures intercommunales (11 EPCI comme la Métropole de Lyon, la Communauté de communes de l'Est Lyonnais...), les 204 Centres communaux d'action sociale (CCAS) qui gèrent l'aide sociale de proximité, et 80 syndicats intercommunaux spécialisés (eau, déchets, énergie...).

Fonctionnaires et contractuels : deux statuts complémentaires

69% des agents territoriaux sont fonctionnaires, titulaires de leur poste, et 31% sont contractuels*, recrutés sur contrat pour des missions ponctuelles, des remplacements ou des postes spécialisés.

Cette coexistence de deux statuts reflète l'évolution de la fonction publique territoriale : si le statut de fonctionnaire demeure le cœur du modèle, le recours aux contractuels s'est développé pour répondre à des besoins de flexibilité et attirer des compétences pointues (informatique, communication, finances...). Il peut s'agir d'une voie d'entrée différente, qui peut d'ailleurs mener à la titularisation et permettre de passer le concours interne.

Sept filières pour une multitude de métiers

Contrairement aux idées reçues, la fonction publique territoriale ne se résume pas aux métiers administratifs. Elle se structure autour de sept filières professionnelles qui reflètent la diversité des missions confiées aux collectivités :

1. Filière technique (40% des effectifs)

Agents de voirie, jardiniers, techniciens bâtiment, ingénieurs environnement, agents de déchetterie, électriciens, plombiers, mécaniciens... Tous ceux qui entretiennent, construisent et font fonctionner les infrastructures publiques.

2. Filière administrative (25% des effectifs)

Secrétaires généraux de mairie, responsables RH, contrôleurs de gestion, juristes, agents d'accueil, gestionnaires finances... Le «back-office» indispensable au bon fonctionnement des collectivités.

3. Filière sociale (12% des effectifs)

Assistants sociaux, conseillers en économie sociale et familiale, agents de développement local... Ceux qui accompagnent les publics fragiles et tissent le lien social.

4. Filière médico-sociale (8% des effectifs)

Auxiliaires de puériculture, ATSEM, agents de crèche, puériculteurs... Les professionnels de la petite enfance et de la dépendance.

5. Filière animation (7% des effectifs)

Animateurs jeunesse, coordinateurs périscolaire, responsables centres de loisirs... Ceux qui font vivre l'éducation populaire.

6. Filière culturelle (5% des effectifs)

Bibliothécaires, professeurs de musique, responsables patrimoine, régisseurs de spectacle... Les artisans du rayonnement culturel territorial.

7. Filière sportive (2% des effectifs)

Éducateurs sportifs, maîtres-nageurs, gestionnaires d'équipements... Ceux qui développent la pratique sportive pour tous.

Sans oublier la **filière sapeurs-pompiers professionnels** (gérée par le SDMIS, Service départemental-métropolitain d'incendie et de secours) et la **filière police municipale**.

Des opportunités à saisir

Avec le départ à la retraite de la génération du baby-boom et l'évolution des besoins des collectivités, certains métiers sont particulièrement recherchés. Techniciens informatiques, ingénieurs voirie et réseaux, travailleurs sociaux, auxiliaires de puériculture, agents de police municipale ou encore éducateurs sportifs, font ainsi partie des métiers les plus demandés.

300 postes proposés au salon du 3 juin

Pour répondre à ces enjeux, 35 employeurs territoriaux du Rhône et de la Métropole de Lyon se mobilisent le 3 juin prochain lors du Salon de l'emploi public territorial organisé par le cdg69. Communes, intercommunalités, département, métropole, établissements publics seront présents pour proposer plus de 300 postes dans toutes les filières et tous les niveaux de qualification, du CAP au Bac+5.

«Ce salon, c'est l'opportunité de montrer que la fonction publique territoriale recrute, partout sur le territoire, dans tous les métiers», souligne Philippe Locatelli, Président du cdg69. «Que vous soyez jeune diplômé, en reconversion, agent public en mobilité ou demandeur d'emploi, il y a forcément une opportunité qui vous correspond dans nos collectivités.»

La fonction publique territoriale dans le Rhône et la Métropole de Lyon

- 584 employeurs : communes, centres communaux d'action sociale, syndicats, établissements publics de coopération intercommunale, établissements publics.
- 56 000 agents fonctionnaires et contractuels
- 7 filières professionnelles
- + de 250 métiers

Avec une moyenne de 6,36% dans la fonction publique, le taux d'emploi de travailleurs handicapés atteint 7,68%* dans la fonction publique territoriale, dépassant ainsi les fonctions publiques d'État et Hospitalière. Des chiffres qui illustrent la volonté des employeurs pour une fonction publique inclusive mais qui traduit aussi la difficulté à faire se rencontrer l'offre et la demande. C'est pour lever ces freins que le cdg69, en partenariat avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) a créé HandiJob, un dispositif innovant désormais pleinement intégré au Salon de l'emploi public territorial.

HandiJob : un parcours sur mesure

HandiJob est un parcours d'accompagnement qui facilite la mise en relation entre les candidats en situation de handicap et l'ensemble des employeurs présents, en levant les obstacles qui freinent habituellement les recrutements. Le principe ? Identifier en amont les besoins de chaque candidat, croiser son profil avec les offres disponibles, et organiser des rencontres ciblées avec les employeurs correspondants. Résultat : des échanges plus efficaces, moins de stress pour le candidat, plus de chances de recrutement pour l'employeur.

Comment fonctionne le dispositif HandiJob ?

Le parcours HandiJob se déroule en trois étapes, pensées pour sécuriser et fluidifier le processus de recrutement :

Étape 1 : un accueil personnalisé dans un espace dédié

À leur arrivée sur le salon, les candidats en situation de handicap sont accueillis par des agents du cdg69 dans un espace dédié, à l'écart de l'agitation du salon. Ce temps d'échange confidentiel, qui dure entre 20 et 30 minutes, permet de faire le point sur :

- > Leur parcours professionnel : formation, expériences, compétences acquises
- > Leurs qualifications : diplômes, habilitations, concours réussis
- > Leurs souhaits et projets de carrière : type de poste recherché, secteur d'activité, niveau de responsabilité
- > Leurs contraintes éventuelles : géographiques (périmètre de mobilité), accessibilité des locaux, aménagements de poste nécessaires (matériel adapté, horaires flexibles, télétravail...)

Étape 2 : une mise en correspondance avec les offres du jour

Pendant l'entretien, les agents du cdg69 consultent en temps réel les offres d'emploi disponibles sur le salon. Le profil du candidat est alors croisé avec les besoins des employeurs pour identifier les opportunités les plus pertinentes : correspondance de compétences, compatibilité géographique, faisabilité des aménagements de poste... Cette sélection ciblée évite au candidat de perdre du temps sur des postes inadaptés, et elle évite aussi aux employeurs de recevoir des candidatures hors sujet

Étape 3 : une orientation ciblée vers les stands

Si le profil du candidat correspond aux besoins d'un ou plusieurs employeurs présents, il est orienté directement vers leurs stands. Une fiche navette synthétisant son profil est transmise aux employeurs concernés. Ils disposent ainsi des éléments nécessaires pour accueillir le candidat dans les meilleures conditions et engager un échange constructif dès les premières minutes, sans perdre de temps en questions de cadrage.

Un dispositif qui profite à tous

Contrairement aux idées reçues, le handicap ne se résume pas au handicap physique. 80% des handicaps sont invisibles : surdité, déficience visuelle, maladies chroniques, troubles psychiques, troubles dys (dyslexie, dyspraxie...)...Et tous les métiers territoriaux sont concernés : un agent comptable malentendant, un informaticien en fauteuil, une responsable communication dyslexique, un jardinier avec une prothèse de jambe, un travailleur social atteint d'une maladie chronique...

Le dispositif HandiJob permet ainsi aux employeurs d'accéder à des talents qu'ils auraient peut-être eu du mal à identifier par les canaux classiques.

«Le handicap ne doit jamais être un obstacle à l'emploi. Dans la fonction publique territoriale, nous avons certes l'obligation légale de recruter 6% de travailleurs handicapés, mais au-delà de l'obligation, c'est une question de valeurs : le service public doit être exemplaire en matière d'inclusion» indique Philippe Locatelli, Président du cdg69



Le salon de l'emploi

Venez nous rencontrer le 3 juin !

Mercredi 3 juin
de 09h à 18h

Hôtel de Région
101 cours Charlemagne
69002 Lyon

35 employeurs publics présents :
mairies, Département, Région,
établissements publics

Programme

Conférences

11h et 15h : découvrir les métiers territoriaux et les modes d'accès

14h : mobilité inter-fonctions publiques «Être acteur de son parcours professionnel»

Ateliers pratiques

Atelier CV

Bar à profil LinkedIn

Sessions de coaching individuel

Rencontres

de 09h à 18h : échanges avec les employeurs publics et les partenaires

En partenariat avec



Et le soutien de



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



CAP EMPLOI 69



Exposants et partenaires

Bron, Caluire et Cuire, Cap emploi, CAVBS, CCPO, CCEL, CCVL, Chaponost, CNFPT, COPAMO, Corbas, Décines, Département du Rhône, Écully, Feyzin, France Travail, Genas, Givors, Grigny, La Gazette des communes, LADAPT, LinkedIn, Lyon, Métropole de Lyon, Meyzieu, Missions locales, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Rillieux-la-Pape, Sainte Foy-lès-Lyon, Saint-Fons, Saint-Genis-Laval, Saint-Priest, SDMIS, SYTRAL mobilités, Vaulx-en-Velin, Vénissieux, Vienne Condrieu Agglomération, Villefranche-sur-Saône, Villeurbanne, Vourles